

L'UDAF MEUSE recrute :

1 Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) (Poste à pourvoir à compter du 01/02/2017)

1 - Profil de poste

Sous la responsabilité du Chef de service, le (la) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs reçoit délégation pour mettre en œuvre la mesure de protection des majeurs.

Il ou elle est chargé(e) :

- d'assurer la protection de la personne et de ses biens dans le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité de la personne.
- de favoriser, dans la mesure du possible, l'autonomie de la personne protégée.
- d'intervenir dans le cadre et les limites du mandat confié par le juge des tutelles.
- d'assurer le suivi administratif, juridique, budgétaire dans l'intérêt de la personne protégée.
- d'assurer des visites à domicile.
- de rendre compte au juge des tutelles de sa gestion et de sa mission de protection de la personne.

2 - Profil des candidats

Le poste correspond à des candidat(e)s possédant une formation juridique avec une connaissance du travail social :

- un diplôme de niveau III au minimum (formation juridique obligatoire)
- titulaire du CNC MJPM si possible.
- 21 ans minimum (condition d'exercice de la fonction de MJPM).
- Savoir évaluer, analyser et actualiser une situation budgétaire
- une rigueur, une capacité d'organisation et un sens du travail en équipe.
- une maîtrise des outils bureautiques.
- des capacités rédactionnelles.
- une réactivité et des facultés d'adaptation.

3 - Conditions

- Contrat de travail : CDI à temps complet.
- Accord d'entreprise : 1 765,81 € brut mensuel (coefficient 434).
- Poste basé à BAR-LE-DUC (55000). Déplacements dans le département.
- Permis B exigé

Candidature et CV à adresser par email de préférence à :

Mr le Directeur - Saliou SECK

UDAF Meuse

7 Quai Carnot

55000 BAR-LE-DUC

udafmeuse@udaf55.fr